



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Inspection pédagogique

### Inspection pédagogique

Affaire suivie par :  
Philippe Guizard  
IA-IPR Histoire-Géographie

Tél : 04 67 91 46 50  
Mél : [philippe.guizard@ac-montpellier.fr](mailto:philippe.guizard@ac-montpellier.fr)

Rectorat  
31 rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
Cedex 2

Montpellier, le 1<sup>er</sup> septembre 2021

L'inspection pédagogique régionale  
d'Histoire-Géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs d'Histoire-Géographie  
S/c de

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
Madame et Messieurs les directeurs académiques  
des services de l'Éducation nationale

**Objet :** Lettre de rentrée Histoire-Géographie 2021- 2022

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez pu profiter de l'été pour vous reposer. Nous savons que l'année scolaire précédente a été particulièrement difficile en raison des conditions sanitaires. Nous vous remercions de l'investissement considérable qui a été le vôtre et qui a permis aux élèves de poursuivre les apprentissages. Nous espérons que cette année permettra de retrouver des conditions d'enseignement plus sereines.

Nous vous communiquons quelques informations et quelques priorités pédagogiques pour l'année qui vient.

## **1. Priorités pédagogiques dans le contexte de cette rentrée**

Si nous bénéficions à présent de l'expérience acquise au cours des deux dernières années pour aborder cette rentrée dans un contexte sanitaire qui s'améliore mais nécessite toujours notre vigilance, nous demeurons confrontés aux problématiques engendrées par une scolarité hybride. En effet, malgré tous nos efforts, les inégalités entre nos élèves se sont accrues et nous devons gérer une hétérogénéité plus forte dans la plupart des classes. D'autre part, les retours d'expériences sur la mise en œuvre des programmes, les évolutions de modalités d'examen au lycée et la nécessité de repenser la place de l'oral dans nos enseignements devraient également nourrir notre réflexion pédagogique. C'est pourquoi nous avons souhaité vous livrer quelques pistes de travail qui pourront être approfondies en équipe et dans le cadre des formations entre pairs :

### **Au collège :**

- **L'évaluation des acquis des élèves** en termes de capacités et de savoirs doit être au cœur de nos préoccupations. Il importe pour chaque professeur d'identifier les lacunes et les difficultés des élèves pour adapter son enseignement au plus près des besoins repérés. La construction d'évaluations diagnostiques selon des modalités adaptées au contexte local permet de réaliser cet état des lieux. Les outils de positionnement proposés pour le français et les mathématiques peuvent également constituer des appuis pour ce diagnostic.
- Cette connaissance des besoins des élèves est la condition première de **la mise en œuvre d'un enseignement qui prenne en compte une différenciation pédagogique accrue**. Celle-ci passe à la fois par la diversité des situations d'apprentissage proposées, le développement de l'autonomie des élèves, le recours aux outils numériques et l'intégration dans la programmation annuelle de temps de remédiation. Vous avez acquis une expérience précieuse depuis la réforme du collège qui mérite d'être mutualisée au sein des équipes, plus largement dans le cadre des formations et par l'intermédiaire du site académique. Enfin, nous attirons votre attention sur le renforcement des moyens accordés au dispositif « **devoirs faits** » qui constitue un levier pour la réflexion sur le travail des élèves dans et hors la classe. Il importe que les équipes s'en emparent pour renforcer les savoirs fondamentaux et répondre à la diversité des besoins des élèves.
- **Le traitement des programmes s'inscrit dans cette logique d'évaluation des besoins et de différenciation pédagogique**. Il ne s'agit pas de consacrer du temps à une reprise des leçons qui n'auraient pas ou peu été étudiées du fait du contexte mais de faire des choix permettant de travailler les capacités non acquises et d'intégrer les connaissances fondamentales manquantes. D'autre part, les professeurs seront attentifs à mettre en œuvre une **progressivité des apprentissages** en identifiant clairement les compétences visées et en ayant un recours fréquent à des formes **d'évaluations formatives**.

### **Au lycée :**

L'année scolaire 2021-22 apporte **des évolutions dans la mise en œuvre de la réforme du lycée**, fruits des réflexions issues de l'expérience de la session 2020-21. Dans les voies générale et technologique, les conditions d'organisation du baccalauréat sont modifiées. A compter de la session 2022, 40% de la note

globale du candidat relève du contrôle continu et 60% de la note globale relève d'épreuves terminales. La répartition des points pris en compte dans la note globale est donnée dans le tableau en annexe. On pourra se reporter au Bulletin officiel n°30 du 29 juillet 2021 pour de plus amples informations : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

L'histoire-géographie-tronc commun, en série générale comme en série technologique, est particulièrement concernée par le **contrôle continu** puisque c'est désormais son seul mode d'évaluation pour le baccalauréat. Seule l'épreuve dite de spécialité « Histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques » fait l'objet d'une épreuve terminale en classe de Terminale.

Deux sujets vont particulièrement occuper notre réflexion commune :

- **La question de l'évaluation** : elle va se poser très vite dans le cadre des réunions qui vont être organisées dans vos établissements pour élaborer avant les vacances de la Toussaint un « **projet d'évaluation** » propre à l'établissement. Nous vous invitons à participer pleinement à cette réflexion qui devrait permettre une meilleure harmonisation des pratiques et une plus grande transparence dans la communication relative aux modalités d'évaluation dans le cadre du contrôle continu notamment. Nous viendrons vers vous lors de nos déplacements dans les LEGT pour aborder cette question.
- Cet enjeu fondamental est indissociable de l'attention particulière qu'il convient de porter aux **apprentissages des élèves**, à la façon dont nous pouvons connaître leurs besoins et les accompagner. Cela implique une identification claire des compétences visées et une réflexion sur leur évaluation en cours ou en fin d'apprentissage, favorisant une réelle **progressivité des apprentissages**. Cette question, déjà abordée au collège depuis plusieurs années, constitue désormais un enjeu majeur pour nos disciplines au lycée. Les tests de positionnement effectués en classe de seconde et le nouveau dispositif « **je réussis au lycée** » qui met de nouveaux moyens à la disposition des équipes constituent des outils pour construire de vrais programmes d'accompagnement des élèves les plus fragiles.

D'autre part, au collège comme au lycée, nous devons approfondir notre réflexion à la fois sur la place et l'évaluation de l'oral et sur l'enseignement de l'EMC désormais évalué à l'examen.

## 2 L'oral dans les pratiques de classe

La mise en œuvre de l'épreuve du « Grand oral » au baccalauréat a permis d'engager une réflexion sur les situations d'apprentissage liées à la production orale dans nos enseignements disciplinaires. Les capacités « analyser, interroger et adopter une démarche réflexive » « se documenter » et « s'exprimer à l'oral » font l'objet d'une préparation dédiée dès le début de la classe de première en enseignement de spécialité HGGSP (Histoire-géographie-géopolitique-sciences politiques). Toutefois, l'acquisition de ces capacités débute en amont du cycle terminal donc dès la classe de seconde au lycée. Plus en amont encore, cela doit permettre d'interroger le continuum de l'enseignement des compétences orales entre le collège et le lycée. Apprendre à nos élèves à s'exprimer à l'oral pour structurer leur propos et conduire un raisonnement s'envisage de la 6ème à la Terminale. Il est donc nécessaire de concevoir des programmations qui accordent une large place à des situations d'apprentissage de l'oral. Nous vous invitons à mener, en équipe, une réflexion autour de l'enseignement des compétences orales pour construire une progressivité des apprentissages de l'élève afin de développer sa capacité à prendre la parole au cours d'interventions longues et structurées et non uniquement ponctuelles, par des activités pédagogiques variées, au collège comme au lycée.

Des ressources académiques sont recensées sur Éduscol (<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>) pour accompagner les professeurs dans la préparation des élèves à l'épreuve du « Grand oral ». Elles peuvent alimenter votre travail, certaines portant spécifiquement sur l'enseignement de l'Histoire-Géographie (en collège et en lycée), de l'EMC ou de l'HGGSP. Enfin, cette thématique peut être retenue lors des journées de formation territoriales afin d'approfondir l'articulation de cet enseignement entre le collège et le lycée.

### 3 Importance accordée à l'EMC et enquête EMC lors des visites d'établissement

L'assassinat de notre collègue Samuel Paty, le 16 octobre 2020, a profondément ébranlé la communauté scolaire et tout particulièrement les professeurs d'histoire-géographie. Et si les professeurs d'histoire-géographie ne sont pas seuls à porter et à enseigner les valeurs et les principes qui fondent notre République et le socle de la démocratie, cet événement tragique a bien montré qu'ils se trouvent en première ligne. En première ligne vous l'avez été également lors de l'hommage rendu à notre collègue pour lequel vous avez été et vous vous êtes fortement mobilisés puis impliqués dans les projets multiples initiés autour de la laïcité, de la formation à l'esprit critique, de la liberté d'expression...L'importance de l'enseignement moral et civique s'en est trouvé renforcée par les enjeux qu'il porte et les finalités qu'il poursuit dans la formation citoyenne et civique de chaque élève.

C'est pourquoi notre académie a choisi de porter une attention particulière à cet enseignement qui fera l'objet d'une enquête auprès des équipes d'histoire géographique par l'intermédiaire d'un questionnaire envoyé aux coordonnateurs disciplinaires ainsi que de réunions d'équipe lors de déplacements dans les établissements. Seront notamment interrogés les modalités d'organisation, les dispositifs pédagogiques mis en œuvre, les supports et ressources utilisés, les modalités d'évaluation, les partenaires sollicités. Cette enquête a pour objectif de dresser un tableau précis de cet enseignement dans l'académie pour enrichir une réflexion collective sur les pratiques, les outils et les réussites.

Par ailleurs, en lycée général et technologique, l'EMC qui peut être enseigné par tous les professeurs mais qui est, dans de nombreux cas, pris en charge par les enseignants d'histoire-géographie, fait désormais l'objet d'une évaluation notée incluse dans la note globale du contrôle continu du baccalauréat. Il nous faut donc mener une réflexion approfondie sur notre place dans cet enseignement, sur la façon dont on peut le mettre en œuvre et sur l'évaluation que nous pouvons faire du travail et des compétences des lycéens.

Vous pourrez trouver à l'adresse ci-après le livret du Pôle Valeurs académique qui a pour objectif d'aider chaque équipe à construire son projet en matière d'éducation à la citoyenneté : <https://accolad.ac-montpellier.fr/section/etablissement/politique-et-animation-educative/appropriation-des-valeurs-de-la-republique-snu-reserve-citoyenne/publication-du-livret-du-pole-valeurs>

### 4 Nouvelles modalités de la politique de formation continue

Comme nous vous l'avions indiqué l'année dernière, nous faisons évoluer profondément la politique de formation continue en histoire-géographie. L'évolution que nous avons souhaitée l'année dernière n'a pu se concrétiser en raison des conditions sanitaires. Nous mettons à nouveau en place pour le PAF 2021-2022, le dispositif conçu l'année précédente. Nous vous en rappelons les grandes lignes. Nous avons décidé, en accord avec les priorités fixées par la DAFPEN, de privilégier le **départ en formation de tous les professeurs d'histoire-géographie de l'enseignement public** de l'académie dans le cadre de groupes de proximité.

Ainsi, nous avons divisé l'académie en **une soixantaine de territoires de formation associant chacun un (ou deux) lycée(s) et quelques collèges proches**. Dans chacun de ces territoires, les professeurs d'histoire-géographie seront convoqués (journées dites « à public désigné ») pour deux jours (au moins) ou trois jours (au plus) de formation. C'est chaque groupe qui décidera du volume retenu.

**Chaque groupe est en réalité un groupe d'échanges entre pairs, d'autoformation et de formation.** En effet, nous proposons à chaque groupe de se saisir pour l'ensemble de l'année d'un des thèmes suivants : évaluation et enseignement par compétences, différenciation pédagogique dans la classe, construction de l'autonomie des élèves, apports des sciences cognitives, construction de la compétence orale, démarches de mutualisation et de coopération en classe. Le groupe se forme par l'échange et la réflexion collective. S'il le souhaite, il peut être aidé par un formateur pour une ou deux demi-journées (séparées ou rassemblées en une seule journée). En fin d'année, nous demanderons à chaque groupe de faire part de la réflexion menée sous une forme de son choix : séance à proposer pour le site disciplinaire académique, proposition de démarche, compte rendu de réflexion, ... Une des journées de formation (sans

doute la dernière) peut prendre la forme d'observations croisées de séances qui permettent d'alimenter la réflexion commune.

Concrètement, nous vous ferons parvenir par la liste de diffusion académique durant le mois de septembre la composition de chaque territoire de formation. Au sein de chacun de ces territoires, nous demanderons à l'un d'entre vous de bien vouloir nous apporter une petite aide logistique en nous communiquant : une date de première journée de formation après avoir consulté les collègues (nous lui fournirons les adresses mail professionnelles), un lieu de réunion pour cette première journée (un établissement du territoire), un thème de travail annuel après consultation du groupe.

**Attention, ce dispositif de formation apparaît bien dans le PAF 2021-2022 sous l'intitulé « 21A0110822-23-24-25-26 (selon les départements) HG FORMATION DES PROFESSEURS HISTOIRE-GÉOGRAPHIE » : il s'agit d'une formation « à public désigné ». Aussi, il n'est pas utile de vous inscrire à cette formation pour laquelle vous serez automatiquement convoqué(e)s. Si vous vous êtes déjà inscrit(e)s, cela n'a aucune incidence.**

Pour ces journées « à public désigné » vous serez toutes et tous invité(e)s mais nous avons aussi maintenu des **formations académiques à candidature individuelle**, dont voici la liste :

21A0110731 HG TRANSMISSION DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE : la place du professeur d'histoire-géographie

21A0110729 HG ENSEIGNER EN LIEN AVEC LES ARCHIVES : histoire locale et micro-histoire - Objectif : il sera proposé de découvrir les fonds des archives départementales sur des thématiques choisies en concertation avec les enseignants inscrits à la formation pour appuyer les cours sur des exemples locaux (événements, personnages...), de construire des séquences en exploitant les ressources, d'organiser une visite et un travail des élèves aux archives.... Il convient de s'inscrire dans le département siège de son établissement.

- Module 89366 : Hérault
- Module 89370 : Gard
- Module 89371 : Lozère
- Module 89372 : Pyrénées orientales
- Module 89373 : Aude

21A0110723 HG MAITRISE DES CONTENUS SCIENTIFIQUES EN HG avec 6 modules indépendants les uns des autres :

- Regards scientifiques sur la notion d'effondrement : quelle pertinence de cette notion de plus en plus abondamment utilisée ; regards croisés et contradictoires ; en lien avec la Maison des Sciences de l'Homme-Montpellier
- Histoire, mémoire, justice (en lien avec l'enseignement de spécialité au lycée (HGGSP)) : 6h - Mise au point scientifique sur la construction d'une justice internationale et ses liens avec la construction de la paix, la résilience des sociétés face aux crimes contre l'humanité et aux génocides, les processus de mémorialisation. Cette formation vise notamment à apporter des connaissances scientifiques sur le thème 3 du programme de spécialité (HGGSP) de terminale pour l'axe 2 et l'objet de travail conclusif). Date : 23 novembre 2021
- Enseigner les génocides et les crimes de masse du XXème siècle - genèse - prévention - répression - valeurs universelles 12h. Cette formation vise à enrichir la réflexion sur les génocides et les violences de masse du XXème siècle pour en comprendre la genèse, les mécanismes qui conduisent à la perpétration des crimes, et pour connaître les institutions et les instances de prévention et les juridictions dont relèvent les criminels. Dates : 29-30 novembre 2021.

- L'Algérie et la France en partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) 12h. Cette formation intègre la colonisation, la société coloniale, la décolonisation de l'Algérie et les mémoires de la guerre d'indépendance algérienne dans les sociétés française et algérienne. Elle couvre notamment les nouveaux programmes d'histoire du lycée (première et terminale)
- La connaissance, enjeu politique et géopolitique (en lien avec l'enseignement de spécialité au lycée (HGGSP))
- Le patrimoine, usages sociaux et politiques

21A0110834 - HG – HISTOIRE ET CINEMA - Module 89636 : Montrer, représenter, témoigner 6h . La formation, qui s'attache à la lecture de l'image animée, s'interrogera sur les choix esthétiques en les mettant en relation avec des choix éthiques. Intervenant : Ophir Levy (Mémorial de la Shoah)

21A0110716 – PREPARER LE CONCOURS NATIONAL DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION - Module 89332 : Découverte et travail sur des archives locales 6h - La formation vise à fournir aux enseignants des ressources pour préparer les élèves au CNRD en s'appuyant sur des exemples locaux et permet de renouveler l'enseignement de la France dans la seconde guerre mondiale. Elle est menée en partenariat avec les archives départementales de l'Hérault et leur service éducatif et le Centre régional d'histoire de la résistance et de la déportation de Castelnau-le-Lez (CRHRD).

Des formations interdisciplinaires peuvent particulièrement vous intéresser :

21A0110494 – INTEGRER L'ENSEIGNEMENT DE DEFENSE - Module 88899 Géopolitique et parcours citoyen 6h. La formation portera sur Les mondes indiens, enjeux géopolitiques et stratégiques abordera l'aire géographique formée par l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh.

Interviendront notamment Jean-Luc RACINE, spécialiste de l'Asie du Sud, sur les diasporas et Aminah Mohammad-Arif, sur les relations État-religion en Inde.

21A0110417 PLAS-HG-LE PAYSAGE OBJET D'ÉTUDE-REGARDS CROISES

21A0110379 PHI HG SEMINAIRE MEMORIAL RIVESALTES 20-21

21A0110373 PHI HG SEMINAIRE MEMORIAL DU CAMPS DE RIVESALTES

21A0110317 PEAC – DEVELOPPER SON ESPRIT CRITIQUE - Module 88517 Enseigner l'égalité filles-garçons en Arts plastiques et en Histoire-Géographie-EMC

21A0110730 VREC (VALEURS DE LA REPUBLIQUE EDUCATION A LA CITOYENNETE)  
ENSEIGNEMENT DES FAITS RELIGIEUX

Cinq formations qui apparaissent sont à « public désigné » ; vous n'avez pas à vous y inscrire, les professeurs concernés seront automatiquement convoqués :

21A0110721 HG RÉUNION PROFESSEURS HG SECTIONS INTERNATIONALES (public désigné)

21A0110717 DNL - HG - PROFESSEURS HIST/GEO EN SELO OU DNL (public désigné)

21A0110711 HG TRAAM CONCEVOIR, EXPÉRIMENTER ET ANALYSER (public désigné)

21A0110728 HG ASSISES PÉDAGOGIQUES DE LA SHOAH (public désigné)

21A0110715 HG ENSEIGNER LA SHOAH, ÉDUQUER CONTRE LE RACISME (public désigné)

### **Formations numériques territorialisées**

Les équipes qui le souhaitent peuvent solliciter, via leur chef d'établissement, des formations au numérique éducatif en Histoire-Géographie-EMC pour travailler notamment les situations de narration en classe et le repérage dans le temps et dans l'espace avec et par le numérique. Une partie des ressources proposées par les formatrices et formateurs du groupe numérique a été expérimentée au cours de l'année 2020-2021 lors des Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) dont le descriptif et l'analyse sont disponibles sur le portail pédagogique académique : <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/discipline/histoire-et-geographie>.

## Formations d'établissement spécifiques au lycée

Un groupe de réflexion a été formé pour accompagner le renouvellement des pratiques au lycée afin de mieux préparer les élèves à leur réussite dans l'enseignement supérieur. Pour ce faire, ce groupe proposera des ressources ciblant les compétences à construire (argumentation, autonomie, esprit critique, oral notamment) et identifiant les situations d'apprentissage permettant leur construction par les élèves. Ces ressources seront disponibles en ligne mais feront également l'objet d'une offre de formation dans les bassins et les établissements : ainsi, dès la rentrée de janvier, un formateur sera à même d'intervenir à la demande des lycées afin d'accompagner les équipes dans leur réflexion.

## 5 Inspections et visites d'accompagnement

Depuis trois ans maintenant, les visites des corps d'inspection dans les classes peuvent relever de deux situations :

- **une inspection, suivie d'un entretien, dans le cadre du PPCR** aux 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> échelons : le professeur est informé durant l'été qu'il relève du PPCR et la date de l'inspection est annoncée au moins 15 jours à l'avance. Cette inspection a un impact sur l'avancement dans la carrière.
- à tout moment de sa carrière, le professeur peut demander la visite d'un inspecteur ou d'une inspectrice (ou d'un(e) chargé(e) de mission d'inspection) pour demander conseil, présenter un dispositif innovant ou bien une démarche pédagogique sur lequel il s'interroge, faire le point de sa carrière, ... Cette visite n'est pas une inspection, elle n'a aucun impact sur l'avancement dans la carrière, il s'agit d'un moment de travail appelé dorénavant « **visite d'accompagnement** ». Cette dernière peut également être demandée par le chef d'établissement ou relever d'une initiative des corps d'inspection.

A ce titre, nous vous informons qu'en raison de l'élection de Thierry DUCLERC comme Doyen des IA-IPR, nous disposons de plusieurs chargé(e)s de mission d'inspection. Vous serez donc amenés à les rencontrer pour des inspections ou des visites d'accompagnement :

- Laurence ALESSANDRIA (autorisation de madame la Rectrice à opérer des visites d'inspection dans le cadre du PPCR)
- Frédérique BARDE (autorisation de madame la Rectrice à opérer des visites d'inspection dans le cadre du PPCR)
- Laurence LOYON
- Céline BERNABE
- Emilie DEFOLIE
- Michaël PARDON

## 6 Suivi des dossiers disciplinaires

Mémoire-citoyenneté. : Marie-Ange RIVIERE

Education à la défense : Marie-Ange RIVIERE

Histoire des arts : Marie-Ange RIVIERE

Valeurs- Patrimoine : Thierry DUCLERC

Formation initiale-Suivi des professeurs stagiaires : Danielle LE PRADO-MADAULE

Suivi des professeurs contractuels et TZR : Danielle LE PRADO-MADAULE

Sections européennes, binationales et internationales : Danielle LE PRADO-MADAULE

Formation continue- Groupe académique de formateurs : Philippe GUIZARD

Nos visites dans les établissements seront l'occasion d'aborder l'ensemble des chantiers en cours. En vous remerciant par avance de votre investissement, nous vous souhaitons à toutes et à tous bon courage

et bon travail pour cette nouvelle année scolaire.

**Marie-Ange RIVIERE Danielle LE PRADO-MADAULE Thierry DUCLERC Philippe GUIZARD**

[marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr](mailto:marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr) [danielle.le-prado-madaule@ac-montpellier.fr](mailto:danielle.le-prado-madaule@ac-montpellier.fr) [thierry.duclerc@ac-montpellier.fr](mailto:thierry.duclerc@ac-montpellier.fr)  
[philippe.guizard@ac-montpellier.fr](mailto:philippe.guizard@ac-montpellier.fr)

Annexe

